

# Un nouvel observatoire à Genève

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Orion : Zeitschrift der Schweizerischen Astronomischen Gesellschaft**

Band (Jahr): **12 (1967)**

Heft 103

PDF erstellt am: **17.10.2021**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

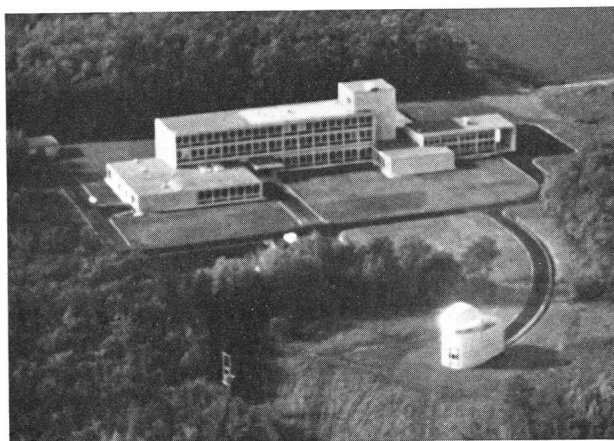
<http://www.e-periodica.ch>

## Un nouvel Observatoire à Genève

Le nouvel Observatoire de Genève est une tentative de créer un organisme permettant de nous adapter à l'évolution de l'astronomie de ces 30 prochaines années. L'Observatoire, associé à la station astronomique de l'Université de Lausanne, est un complexe qui permet de satisfaire aux conditions suivantes:

1. Assurer les moyens en appareils, bâtiments et en personnel scientifique et technique pour développer la recherche astronomique avec des instruments posés sur la Terre (nous donnerons le nom de «classique» à cette recherche).
2. Assurer les moyens en appareils, bâtiments et en personnel scientifique et technique pour développer la recherche astronomique à partir d'instruments placés dans l'espace (nous l'appellerons recherche astronomique spatiale).
3. Contribuer à la formation des étudiants par des cours et des travaux pratiques.
4. Assurer la formation des étudiants avancés destinés à devenir des chercheurs.

Or, il est évident que, pour accomplir ce programme, une spécialisation des recherches et des enseignements est indispensable.



Le nouvel Observatoire de Genève et la coupole de la station d'observation de l'Institut d'astronomie de l'Université de Lausanne (Photo Katzarkoff).

Pour satisfaire les conditions énoncées ci-dessus, le nouvel Observatoire de Genève comprend les sections suivantes:

1. Un ensemble de laboratoires permettant d'effectuer:
  - a) le traitement du matériel photographique
  - b) des mesures de photométrie photographique
  - c) des travaux de spectrographie et de spectrophotométrie
  - d) des mesures astrométriques
  - e) des mesures photoélectriques
  - f) des préparations chimiques.

2. Un ensemble de laboratoires permettant de faire des recherches:
  - a) en photométrie photoélectrique
  - b) sur les caméras électroniques
  - c) en photométrie stellaire à plusieurs couleurs
  - d) sur l'ultraviolet stellaire et la préparation des expériences par ballons, fusées et satellites.
3. Un ensemble de laboratoires permettant des travaux pratiques pour étudiants en astronomie et en astrophysique. Ces laboratoires porteront, par exemple, sur la théorie des instruments d'optique, sur les techniques de mesure des rayonnements et sur la spectrographie.
4. Un ensemble technique comportant un bureau technique, un atelier de menuiserie et de peinture, un laboratoire d'électronique, un atelier de montage et de mise au point, un magasin de matériel et de liquides (Azote liquide par exemple).
5. Un ensemble destiné à l'observation, constitué par la coupole de la station d'astronomie de l'Université de Lausanne. Cette coupole comprend un instrument astronomique et un laboratoire d'enseignement.

Les instruments installés dans cette coupole sont destinés à l'enseignement d'abord, puis à des programmes introductifs à des recherches et à l'entraînement du personnel. La recherche astronomique doit s'effectuer dans les meilleures conditions atmosphériques possibles et c'est la raison pour laquelle nous avons construit notre annexe de Haute Provence et équipé le sommet du Jungfraujoch et du Gornergrat. C'est dans ces trois derniers sites que se font surtout les observations de précision destinées aux recherches.

La coupole de l'Université de Lausanne comprend:

- 1 télescope de 60 cm de diamètre
- 1 astrographe de 17 cm
- 1 télescope de Schmidt
- 1 prisme objectif.

Sur le toit du bâtiment se trouve une station de tracking des satellites. Ce toit, qui peut être atteint par un monte-charge, permet aussi l'installation de nombreux appareils. Le terrain très vaste (plus de 30 000 m<sup>2</sup>) permet facilement la construction de nouvelles installations, lorsque cela sera nécessaire. Le nouvel Observatoire situé à 13 km de la ville, dans une clairière, loin des lumières perturbatrices, offre ainsi d'excellentes possibilités pour l'enseignement.

6. Un ensemble comprenant des bureaux administratifs, des bureaux pour les chercheurs, des bibliothèques, une salle de lecture, une salle de cours.
7. Un ensemble de locaux destinés au service chronométrique.